



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1342-1

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que :

1. Lors de sa séance du 28 septembre 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1342-1 MODIFIANT LE REGLEMENT NUMERO 1342 SUR LA DELEGATION DE POUVOIRS ET SUR LE CONTROLE ET SUIVI BUDGETAIRES

2. Ce règlement entre en vigueur ce même jour.
3. Ce règlement peut être consulté au bureau du greffier, à l'hôtel de ville situé au 3034, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, durant les heures de bureau et sur le site Web de la Ville au <https://mascouche.ca/ville/administration/avis-publics>.

Donné à Mascouche, le 30 septembre 2026.

L'assistant-greffier,

Original signé par

Charles Turcot, avocat
greffe@mascouche.ca